

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

*RÉPUBLIQUE DE
CÔTE D'IVOIRE*

Union-Discipline-Travail

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 52^{ème} SESSION
ORDINAIRE DE LA COMMISSION AFRICAINE DES
DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES
ALLOCATION DE SEM ALASSANE OUATTARA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Yamoussoukro le 9 octobre 2012**

- Monsieur le Premier Ministre,
- Madame la Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de la République,
- Mesdames et Messieurs les ministres,
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,
- Mesdames et Messieurs les élus,
- Honorables Chefs traditionnels et religieux,
- Mesdames et Messieurs les délégués des Etats,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour la Côte d'Ivoire d'accueillir la 52^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Je voudrais donc exprimer la gratitude du Gouvernement et du peuple ivoiriens à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples pour avoir décidé de la tenue à Yamoussoukro de cette session ordinaire spéciale, car elle est doublée des festivités marquant le 25^{ème} anniversaire de la création de la Commission.

Je voudrais, à cet effet, rendre hommage à Madame Catherine DUPE ATOKI, Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, pour son engagement pour la défense de la dignité humaine ainsi que pour son attachement à la protection des droits de l'Homme en Afrique. Merci, Madame la Présidente pour cette marque de considération à l'endroit de la Côte d'Ivoire et des Ivoiriens.

Madame la Présidente,

C'est également l'occasion de vous féliciter ainsi que la Commission Africaine pour vos efforts soutenus en vue de faire des droits de l'Homme une réalité sur le continent africain, en dépit des nombreux défis auxquels votre institution est confrontée.

Le retour de la Côte d'Ivoire au sein de la Commission, après une décennie d'absence, nous a permis d'apprécier l'immense travail accompli sur le terrain ; il nous a aussi convaincu du rôle éminemment remarquable que la Commission joue dans le système africain de protection des droits de l'Homme.

Je me félicite de votre initiative de créer un prix des droits de l'Homme destiné aux Institutions Nationales des Droits de l'Homme et aux Organisations Non Gouvernementales, afin de les encourager à travailler encore plus à la promotion et à la protection des droits de l'Homme.

Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Les sessions ordinaires de la Commission Africaine constituent des cadres d'échange et d'évaluation de la situation des droits de l'Homme en Afrique.

Elles offrent aussi l'opportunité de faire le bilan des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des droits et libertés garantis par la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples.

L'ordre du jour de la rencontre d'aujourd'hui est marqué par les questions liées à la célébration du 25^{ème} anniversaire de la création de la Commission africaine.

En effet, il importait, pour notre organisation, après un quart de siècle d'existence, de jeter un regard rétrospectif et lucide sur son fonctionnement afin de repartir sur de nouvelles bases, nécessaires à la consolidation de l'Etat de droit, à la promotion d'une culture démocratique et au plein respect des droits de l'Homme sur l'ensemble du continent.

Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

La dignité et l'intégrité de la personne humaine, sans distinction de couleur, de sexe, d'âge, de religion ou de culture, compte au nombre des valeurs à défendre en ce 21^{ème} siècle. Le respect, la protection et l'application de ces principes fondamentaux incombe non seulement à tout Etat, à tout Gouvernement, mais aussi à tout individu doté d'un sens d'humanité et de démocratie.

Aujourd'hui, si l'on reconnaît de façon unanime une nette amélioration de la situation des droits de l'Homme en Afrique, force est de constater qu'il reste encore du chemin à parcourir pour consacrer la vie humaine. En vérité, les droits de l'Homme, c'est-à-dire le droit de chacun d'être un homme, sont encore loin d'être garantis.

La dégradation de l'environnement, les violences liées au genre, la prolifération des armes de destruction massives et des armes légères et de petit calibre, constatées çà et là, ainsi que le nombre important de conflits prolongés, le taux élevé d'illettrisme

et de pauvreté, le fléau du VIH/SIDA et la corruption sont autant d'obstacles pour la jouissance des droits de l'Homme dans notre beau continent.

A titre d'exemple, les violations des droits de l'Homme et des actes de violence commis régulièrement dans le nord de la République sœur du Mali par des groupes terroristes et autres réseaux de criminalité transnationales heurtent fortement la conscience humaine.

Il est temps que l'ensemble des Etats, de la communauté internationale et des organisations de la société civile, attachés à la défense de la démocratie et de la dignité humaine, se mobilisent pour venir à bout de cette menace qui pèse sur le Mali et sur l'ensemble de la sous-région ouest africaine.

Je voudrais donc profiter de cette tribune pour encourager la communauté internationale à répondre à la crise humanitaire au Sahel en consolidant son assistance aux réfugiés, aux personnes déplacées et à toutes les personnes vulnérables.

Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'état catastrophique des droits de l'Homme et des Libertés Publiques constatées ces dernières années tirait son origine de l'absence d'une véritable politique de protection des droits humains et d'une culture généralisée de l'impunité durant la décennie 2000-2010.

C'est pourquoi, dès ma prise de fonction, après la crise post-électorale, j'ai engagé mon pays, à travers diverses dispositions

institutionnelles et juridiques, sur la voie d'un Etat de droit, avec une lutte sans merci contre l'impunité, la réalisation d'une vie politique apaisée et la promotion d'une culture des droits humains. Je signale que nous venons d'introduire l'éducation aux Droits de l'homme et à la Citoyenneté dans nos écoles, afin que nos enfants soient imprégnés des droits humains.

Conscient de l'importance, pour l'ensemble des populations, de la mise en œuvre effective des instruments juridiques internationaux, relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'Homme auxquels l'Etat a souscrits, le Gouvernement a entrepris de nombreuses réformes législatives. Les plus récentes concernent la réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire et la ratification des conventions relatives à la réduction des cas d'apatridie.

En outre, la Côte d'Ivoire, qui entend désormais honorer son engagement à soumettre des rapports périodiques aux organes des traités, a soumis à la présente session son premier rapport sur les initiatives prises par le Gouvernement pour mettre en œuvre les dispositions de la Charte africaine, ainsi que les contraintes auxquelles il a dû faire face.

De plus, notre pays sera présent à la 106^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme pour évoquer les efforts entrepris dans le sens de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

Je voudrais donc réaffirmer ma détermination et celle du Gouvernement à collaborer avec la Commission Africaine et à l'accompagner dans sa noble mission d'embellissement de l'image de notre continent en matière des droits de l'Homme.

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Au cours de vos assises qui s'étendront sur deux semaines, vous échangerez sur divers thèmes, essentiellement liés à l'évaluation des activités de la Commission africaine au cours des 25 dernières années.

Je forme le vœu que de ces débats sortent des recommandations pertinentes qui renforceront davantage les capacités de la Commission africaine, pour une Afrique consciente et respectueuse de la dignité humaine.

C'est sur cette note d'espoir, et en souhaitant pleins succès à vos travaux, que je déclare ouverte la 52^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.
Je vous remercie.